

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 084-268400736-20250321-DCA2025_010-DE



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

CCAS DE MORMOIRON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 21/03/2025

Délibération n° 2025_010

Date de convocation : 17/03/2025

Membres en exercice : 13

Votants : 13

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Président certifie le caractère
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 10.04.2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
L'an DEUX MILLE VINGT CINQ et le VINGT UN MARS à 19 Heures,
le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
à Mormoiron, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence
de Monsieur Bernard LE DILY :

Présents : LE DILY Bernard, GABRIELLI Nathalie, ZAGRA Christophe,
GAILHAC Elsa, CARTOUX Marie-Paule, CHAVADA Patrick, PENE
Audrey, ROSA Gil, ROUX Jean-Paul, GUYOTOT Mireille, MARTIN
Lionel

Procurations : LEDEZ Benoît pouvoir à MARTIN Lionel,
KRISTIANSEN Lene pouvoir à GABRIELLI Nathalie

Secrétaire : Christophe ZAGRA

Administration Générale / Approbation de la charte des bénévoles

Monsieur Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration que dans le cadre de ses missions, le CCAS de Mormoiron peut être amené à travailler avec des bénévoles non associatifs pour mener ses actions solidaires et sociales. C'est le cas notamment pour quelques visites de convivialité dans le cadre de la mission Lutte contre l'isolement.

Il est nécessaire que chaque bénévole, qui s'engage auprès du CCAS, dans le cadre des projets portés par la structure, connaisse ses droits ainsi que ses devoirs.

Le conseil d'administration ayant ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ADOPTE le projet de la charte du bénévole ci-après annexé

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé au registre les membres présents,

Le secrétaire : Christophe ZAGRA

Le Président

Bernard LE DILY